

Responsabilités du chef d'Établissement Recevant du Public

OBJECTIFS

Répondre aux obligations réglementaires et responsabilités qui incombent au chef d'établissement en matière de sécurité incendie et de protection du public dans les établissements recevant du public.

Évaluer au quotidien le niveau de sécurité pour la protection contre l'incendie de son établissement.

PARTICIPANTS

Responsables d'établissements recevant du public ou leurs délégués.

MÉTHODES

Exposés et exercices pratiques d'application.

Échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- u Principes généraux de sécurité incendie
- u Prise de conscience de toutes les situations pouvant compromettre la sécurité dans un ERP
- u Les particularités de chaque établissement
- u Maîtrise des risques
- u Accueil du public
- u Responsabilités du Chef d'établissement
- u Fonctionnement des Commissions de sécurité
- u Autorisations de travaux
- u Les vérifications réglementaires et leur suivi
- u Les obligations de formation
- u Les obligations liées à la maintenance
- u Consignes de sécurité
- u Plan d'évacuation
- u Proposer une organisation de la sécurité incendie au sein de l'établissement.

MODALITÉS

Durée : 1 jour

Prix : 420 € H.T.



LE REGARD DE L'INSTITUT

Être au fait de la réglementation est indispensable

Suivre les formations traitant des responsabilités et des obligations réglementaires, est un excellent préambule avant de passer à l'action. Chaque module a une visée précise. L'un, présente le contexte réglementaire et les obligations générales et particulières de Santé Sécurité au travail concernant tant les personnels que les installations et équipements. Il informe sur les domaines en pleine actualité comme pour les risques liés à l'amiante ou bien encore aux TMS ou aux risques psychosociaux... L'autre, oriente le Chef d'établissement dans ses obligations pour organiser la sécurité au quotidien ou en cas d'évacuation du public qu'il accueille. Ces formations alimentent, le Carnet de Bord de chaque participant pour avoir une vision claire des enjeux de chaque domaine de prévention. Couplé aux connaissances acquises, il projette les actions indispensables à réaliser dans son entreprise pour concevoir une démarche de prévention cohérente.